

# Vaste mobilisation pour le funiculaire Sierre-Montana-Crans

Le funiculaire Sierre-Montana-Crans relie la plaine au plateau touristique de Crans-Montana au grand bénéfice de la population et des touristes. Lors de la mise à l'enquête du projet de réfection des voies, quatre arrêts sur les six existants n'étaient plus desservis. Un scandale qui a fait réagir les habitant-es de la région et l'ATE Valais.

Entre la ville de Sierre et la station touristique de Crans-Montana, qui compte saisonnièrement jusqu'à 50 000 habitant-es, se trouvent plusieurs petits villages dispersés dans la «Noble Contrée». Depuis 1911, ces villages sont reliés au funiculaire Sierre-Montana-Crans et bénéficient de leurs propres arrêts. C'est une histoire à succès: un moyen de transport public et rapide pour la population locale et les nombreuses personnes de passage.

Mais les rails, vieux de plus d'un siècle, sont usés et l'exploitation de la ligne ne peut plus être garantie à long terme sans une réfection complète des voies. Le Grand Conseil valaisan l'a bien compris. En 2019, il s'est prononcé en faveur d'un crédit de 8,3 millions de francs pour rénover le chemin de fer – l'ensemble du projet devant coûter 23,9 millions de francs suisses.

## Mobilisation et oppositions

Lors de la mise à l'enquête du projet de rénovation, fin mai 2019, il s'est avéré que quatre des six arrêts existants allaient être supprimés. La population locale, privée d'un transport écologique, pratique et rapide, s'est alors massivement mobilisée et a fondé l'association «F'unis», qui est rapidement devenue un groupe fort, soutenu par l'ATE Valais ainsi que par d'autres associations et partis politiques. Une pétition a été lancée qui a récolté plus de 10 500 signatures!

De très nombreuses oppositions, dont celle de l'ATE Valais, ont été adressées à l'Office Fédéral des Transports (OFT), en charge du dossier. En avril 2021, après des mois de procédure, l'OFT a malheureusement débouté les opposant-es, estimant que la mise à l'enquête ne concernait que la transformation et la reconstruction du funiculaire, et

non la question de la desserte des arrêts. L'OFT les renvoyait donc à la procédure de consultation des

horaires pour contester «l'éventuel abandon de la desserte des arrêts intermédiaires de Marigny, Darnona, Muraz et St-Maurice-de-Laques».

## Un succès...

Dans sa décision, l'OFT confirmait cependant qu'aucun arrêt



Une vaste mobilisation s'est organisée contre la suppression de plusieurs arrêts du funiculaire Sierre-Montana-Crans.

